

**Le 12^{ème} Salon des Auteurs Lorrains
de VILLERS-lès-NANCY**

aura lieu le
dimanche 24 février 2019
de 10H à 18H

Salle Jean Ferrat au Centre des Écraignes
rue Albert 1^{er}, 54600 Villers-lès-Nancy

L'Invité d'honneur
remettra le **Prix Victor HUGO 2019**
et dédicacera ses ouvrages

Déroulement de la manifestation

- Accueil des auteurs : A partir de 9 heures
- Ouverture au public : 10 heures (entrée libre)
- Inauguration : 11 heures avec remise du Prix Victor Hugo
- Fermeture au public : 18 heures

ADILL SALON DES AUTEURS LORRAINS

Modalités d'inscription

Vous avez plusieurs possibilités pour vous inscrire au salon :

*en étant déjà adhérent de l'ADILL, à jour de votre cotisation 2019

*en adhérant à l'ADILL (bulletin d'adhésion disponible sur le site – adhésion annuelle : 15 euros pour un auteur, 20 euros pour un éditeur)

*en vous inscrivant sans adhésion à l'ADILL (le montant de l'inscription est de 20 euros)

Il appartient aux auteurs d'apporter leurs ouvrages. Ils pourront les dédicacer et les vendre. L'ADILL ne prélève aucun pourcentage sur la vente des ouvrages.

L'ADILL ne prend pas en charge les frais de déplacement et les frais d'hébergement.

Une salle sera mise à la disposition des auteurs pour le déjeuner. Le repas sera offert aux auteurs. Si un auteur préfère apporter son pique-nique, merci de le mentionner sur la

fiche d'inscription. Si une personne accompagne l'auteur et souhaite prendre le repas, l'indiquer sur la fiche d'inscription. Il lui sera demandé la somme de 10 euros à régler le jour du Salon.

Tout auteur souhaitant participer à ce Salon, selon ces modalités, sera accepté dans la limite des places disponibles et dans l'ordre chronologique d'inscription. Lorsque toutes les places disponibles auront été réservées et acceptées, il sera procédé à la clôture des inscriptions.

Tout auteur participant au Salon s'engage à fournir aux organisateurs les informations nécessaires pour la tenue du salon (biographie et références des publications, photo, fiche d'inscription complète).

Constitution du dossier

Vous trouverez le formulaire d'inscription sur le site de l'ADILL (rubrique les salons).

- La fiche d'inscription doit être envoyée par courrier postal uniquement à la secrétaire de l'ADILL.

Mme Dominique POIROT 69 rue Baron Buquet 54600 Villers-lès-Nancy.

La fiche d'inscription doit comprendre :

- les coordonnées de l'auteur avec l'adresse mail bien lisible et un numéro de téléphone.
- la demande éventuelle de matériel (grille caddie ...)
- l'inscription au repas

- La notice bio-bibliographique avec votre prénom et nom (360 caractères maximum) est à envoyer de préférence par internet à l'adresse suivante : doumicpoirot@orange.fr. Ces éléments de biographie et de bibliographie peuvent être envoyés, si vous le souhaitez, à l'adresse postale précédente. Ces informations sont indispensables pour la réalisation de la plaquette de présentation des auteurs.

Le règlement et le bulletin d'inscription pour les candidats au **Prix Victor HUGO 2019** sont disponibles sur le site de l'ADILL.

Adresse du Salon :

Centre des Écraignes – Salle Jean FERRAT - Rue Albert 1^{er} – 54600 VILLERS LES NANCY



BULLETIN D'INSCRIPTION

12^{ème} Salon des Auteurs Lorrains - VILLERS-lès-NANCY

NOM et Prénom :

Adresse internet :

Adresse :

Code postal et ville :

Tél :

Je sollicite ma participation au Salon des Auteurs Lorrains qui se tiendra le 24 février 2019

Genre d'ouvrage(s) : roman, poésie, nouvelles, conte, BD... à préciser :

.....

- Je suis adhérent(e) de l'ADILL (à jour de ma cotisation) ;
- ou je souhaite adhérer à l'ADILL (Bulletin d'adhésion disponible sur le site) ;
- ou je ne souhaite pas adhérer à l'ADILL et j'acquiesce 20 euros

Je m'inscris pour le déjeuner (entourer la réponse) oui non

Je demande un repas pour personne(s) qui m'accompagne(nt).

À le

Signature :

Bulletin (accompagné de votre règlement, le cas échéant, à l'ordre de l'ADILL), à renvoyer par voie postale uniquement, à l'adresse suivante : Dominique POIROT - ADILL - 69 rue Baron Buquet. 54600 VILLERS-lès-NANCY.